

Objet : Organisation des mini-stages pour les élèves de 3^e

Dans le cadre de l'orientation des élèves de 3^e, le lycée propose des **mini-stages de découverte** de ses différentes filières. Ces mini-stages permettront aux élèves intéressés de découvrir notre établissement et nos formations.

Informations pratiques :

- **Période** : Du 20 janvier au 18 avril 2025
- **Durée** : 3h ou 4h par séance
- **Public concerné** : **Elèves de 3^{ème} en priorité**

Règles d'organisation :

Afin d'assurer le bon déroulement des mini-stages, les règles suivantes s'appliquent :

1. Chaque élève peut participer à un seul mini-stage.
2. En cas d'absence, aucun report ou second stage ne sera proposé.

Comment s'inscrire :

Les élèves intéressés doivent se faire connaître auprès de leur professeur principal, du secrétariat du collège ou du référent désigné par leur établissement. Le collège centralisera les demandes et soumettra deux créneaux horaires disponibles par élève. Les créneaux son visibles uniquement par les collèges.

Le collège devra également transmettre la convention de stage signée par les parents à l'adresse suivante : **ce.0382099a@ac-grenoble.fr**, en précisant les deux créneaux proposés. Après réception, le lycée confirmera le créneau retenu et retournera la convention signée.

Accueil des élèves :

Le jour du mini-stage, les élèves devront se présenter à l'accueil du lycée à l'heure indiquée sur la convention.

Important :

- Les horaires doivent impérativement être respectés, car l'accès au lycée est limité aux périodes d'intercours conformément au **Plan Vigipirate Urgence Attentat**. En cas de retard, l'élève devra attendre le prochain intercours pour être accueilli.
- Une tenue adaptée est obligatoire pour les ateliers pratiques.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

L'assistante du DDF

Juliette Danion

